



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mercredi 17 janvier 2024

# LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT À LA RENTRÉE 2024 DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

—  
Dossier de presse

## Contact presse

Directrice de la communication :  
Marianne Bouzigues  
[com@ac-toulouse.fr](mailto:com@ac-toulouse.fr)  
05 36 25 77 22

## Rentrée scolaire 2024 : des moyens renforcés pour mettre en œuvre le choc des savoirs

Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a présenté aux membres du comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale (CSAMEN), réunis jeudi 21 décembre, l'ensemble des mesures nouvelles prévues pour la rentrée scolaire 2024 et leur répartition par académie. Le budget 2024 de l'éducation nationale et de la jeunesse, 1<sup>er</sup> budget de la nation, est de 63,8 milliards d'euros, en hausse de 4,1 milliards d'euros par rapport au budget inscrit en LFI 2023 (+6,8 %).

L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par une nouvelle diminution forte du nombre d'élèves de l'ordre de - 83 000, poursuivant une tendance démographique observée depuis plusieurs années. On constate ainsi une baisse de plus de 77 000 élèves dans le premier degré public à la rentrée 2023. Cette baisse démographique est moins significative dans le second degré public mais s'élève à 2 700 élèves en moins à la rentrée 2023.



## La répartition des emplois 2024 dans l'académie de Toulouse

Mardi 16 janvier, Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse a présenté en Comité Social d'Administration Académique (CSAA) les moyens d'enseignement et leur répartition pour la rentrée 2024.

### Les moyens d'enseignement à la rentrée 2024 dans l'académie de Toulouse

**+ 158 ETP**

1<sup>er</sup> degré : **0 ETP**  
2<sup>nd</sup> degré : **+ 149 ETP**

Administratifs en établissement : **+ 5 ETP**  
Personnels de direction : **+ 2 ETP**  
CPE : **+ 2 ETP**

## Le premier degré dans l'académie de Toulouse : un taux d'encadrement toujours en hausse dans les 8 départements

0 ETP et - 1701 élèves

P/E\* passe de 5,83 à 5,88

\* nombre de professeurs pour 100 élèves

### CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

À la rentrée 2024, une baisse démographique est attendue : la prévision des effectifs du 1<sup>er</sup> degré public prévoit **1 701 élèves** de moins dans l'académie soit - 0,7 % correspondant à un effectif de 230 980 élèves.

### Évolution des effectifs par département :

Public	Prévisions RS2024	Variations attendues à la RS2024	Variations attendues à la RS2024 (en %)
Ariège	10 517	- 90	- 0,8% ↘
Aveyron	15 669	- 127	- 0,8% ↘
Haute-Garonne	119 663	- 330	- 0,3% ↘
Gers	12 218	- 117	- 0,9% ↘
Lot	10 733	- 48	- 0,4% ↘
Hautes-Pyrénées	14 597	- 242	- 1,6% ↘
Tarn	26 211	- 588	- 2,2% ↘
Tarn-et-Garonne	21 372	- 159	- 0,7% ↘
<b>Académie</b>	<b>230 980</b>	<b>- 1701</b>	<b>- 0,7% ↘</b>

### PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2024 :

Ces moyens d'enseignement permettront de répondre aux priorités du ministre pour l'école primaire :

- achèvement du dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire à la rentrée 2024 ;
- finalisation des classes à 24 en GS, CP et CE1 ;
- progression de la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- accompagnement de l'école inclusive avec la création de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité ;
- pérennisation des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux.

### Répartition des moyens 1<sup>er</sup> degré entre départements :

Départements	P/E 2023	Dotation	P/E 2024	Écart 2023-2024
Ariège	6,40	0	6,45	+ 0,05 ↗
Aveyron	6,46	0	6,52	+ 0,06 ↗
Haute-Garonne	5,48	0	5,50	+ 0,02 ↗
Gers	6,54	0	6,60	+ 0,06 ↗
Lot	6,49	0	6,52	+ 0,03 ↗
Hautes-Pyrénées	6,37	0	6,48	+ 0,11 ↗
Tarn	5,85	0	5,98	+ 0,13 ↗
Tarn-et-Garonne	5,94	0	5,98	+ 0,04 ↗
<b>Académie</b>	<b>5,83</b>	<b>0</b>	<b>5,88</b>	<b>+ 0,05 ↗</b>

## Le second degré dans l'académie de Toulouse : priorité donnée au « choc des savoirs » pour élever le niveau des élèves et à l'école inclusive.

**+ 149 ETP enseignants**

**+ 9 ETP non enseignants :**

Administratifs établissements : + 2 ETP










Personnels de direction : + 2 ETP

CPE : + 5 ETP

### CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

Une démographie stable avec une augmentation concentrée sur la Haute-Garonne et le Gers.

### Évolution des effectifs par département :

2 <sup>nd</sup> degré public	Prévisions RS2024	Variations attendues - prévisions RS2024	Prévisions RS2024 - Variations attendues %
Ariège	10 150	-87	- 0,8% 
Aveyron	12 426	-203	-1,6% 
Haute-Garonne	105 478	951	0,9% 
Gers	11 415	61	0,5% 
Lot	9 979	-40	-0,4% 
Hautes-Pyrénées	14 116	-188	-1,3% 
Tarn	24 963	-278	-1,1% 
Tarn-et-Garonne	18 519	-179	-1% 
<b>Académie</b>	<b>207 046</b>	<b>37</b>	<b>0%</b> 

### PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2024 :

Ces moyens supplémentaires permettent la mise en œuvre du « choc des savoirs » annoncé par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal, le 5 décembre dernier afin d'élever le niveau des élèves.

Le dispositif qui sera mis en œuvre à la rentrée 2024 prévoit les mesures suivantes :

- prise en compte de la couverture de la démographie ;
- la mise en place de groupes de niveaux pour l'enseignement des mathématiques et du français pour les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> afin de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves au collège et faire progresser tous les élèves
- avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté ;
- le renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel ;
- évolution de la carte des formations ;
- la création de classes « prépa-lycée » ;
- poursuite de l'effort de création d'ULIS et de places pour accueillir les élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neurodéveloppement ;
- création de pôles d'appui à la scolarité pour mieux accompagner les enfants à besoins particuliers et leur famille.